

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire / samedi 6 juin 2023 à 18h30

Centre d'accueil « Le Radeau » à Orsonnens

1. Mot de bienvenue

Mme Jillian Fauguel, vice-présidente, ouvre l'assemblée générale 2023 de l'association « Le Radeau ». Le cru 2023 a débuté de manière assez brutale avec la disparition subite de notre très Cher Président Pierre-Alain Clément qui laissera un vide immense auprès de notre association, son comité, son personnel et ses accueillis. Nos pensées vont ce soir à sa famille.

Elle souhaite une cordiale bienvenue aux personnes accueillies et leurs familles, à toute l'équipe du « Radeau », aux membres du comité et tout spécialement à notre futur nouveau membre M. Jacques Losey, à la direction, au bureau administratif, à la Police cantonale représentée par le sergent Vincent Galster, à M. Philippe Barboni du Ministère public, à Mme Magali Page de la Fiduciaire Régis SA, notre organe de révision des comptes. Un grand nombre de personnes se sont excusées.

Avant de passer au point 2, notre vice-présidente amène une modification du point 6 de l'ordre du jour « nomination du président ou de la présidente » en y ajoutant un complément : « nomination d'un nouveau membre au sein du comité ». Elle demande à l'assemblée si elle accepte ce complément ? Qui ne dit mot, consent ! L'assemblée accepte donc cette modification.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 05.11.2022

Il pouvait être consulté sur notre site www.leradeau.ch. Aucune remarque n'étant formulée au sujet de ce procès-verbal, **il est approuvé à l'unanimité.**

3. Comptes de l'année 2022

3.1. Présentation

En tant que nouvelle comptable de l'association, Solange Page présente tout d'abord le bilan bouclé au 31.12.2022. Le total du bilan au 31.12.2022 se monte à CHF 3'014'039.55, soit une diminution de CHF 14'693.35 par rapport à 2021. En 2022, « Le Radeau » a fait des investissements pour un montant total de CHF 151'416.-.

Elle poursuit avec la présentation du compte d'exploitation de l'année 2022. En préliminaire, Solange Page tient à informer l'assemblée que le budget a été largement respecté puisque les charges et par conséquent les produits ont été inférieurs de presque CHF 100'000.-. « Le Radeau » bénéficie de la garantie de l'État, ce qui explique que nous ne pouvons avoir ni bénéfice, ni perte. Le taux d'occupation 2022 a été de 91.58% contre 99.89% en 2021. Les comptes annuels ont été révisés par la Fiduciaire Régis SA à Fribourg ainsi que par l'État de Fribourg plus spécialement le SPS qui les a également approuvés tels quels.



3.2. Rapport de l'organe de révision

Mme Magali Page, représentante de La Fiduciaire Régis SA à Fribourg, organe de révision, donne lecture du rapport sur le contrôle restreint des comptes annuels de l'association « Le Radeau ». Leur contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

3.3. Approbation

La Vice-présidente demande aux membres présents si, formellement, ils acceptent ces comptes 2022.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Budget 2024

4.1. Présentation

Le budget 2024 est équilibré entre les produits et les charges pour un montant de CHF 2'589'643.09 soit CHF 329'900.15 de plus que le budget 2023. Le montant du budget 2024 intègre les charges salariales en lien avec le projet de la reprise du restaurant du « Cheval-Blanc ». Les charges globales liées à ce projet se montent à CHF 256'504.-. Ce budget 2024 qui reste à ce jour provisoire, a été déposé en mars 2023 auprès du Service de la Prévoyance Sociale, il sera discuté et négocié en fin d'année 2023.

La présentation de ce budget ne suscite aucune question de la part de l'assemblée.

4.2. Approbation

La Vice-présidente demande aux membres présents si, formellement, ils acceptent le budget 2024 tel que présenté.

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

5. Rapport de la direction et hommage à M. Pierre-Alain Clément

Dans son rapport, Emmanuelle Barboni, directrice du « Radeau », évoque tout d'abord le souvenir de notre très cher et regretté président Pierre-Alain Clément parti subitement le 20 avril 2023.

Après 39 ans au sein du comité de l'association, dont 14 ans à sa présidence, Pierre-Alain, plus familièrement appelé PAC, nous laisse un Radeau sain, solide, voguant au fil des ans, tantôt naviguant sereinement, tantôt affrontant des tempêtes, mais toujours en maintenant le cap ambitieux d'un avenir inséré sans produit, avec moins de produits, stabilisé et meilleur pour les personnes accompagnées.

Les défis 2022 et encore actuels aujourd'hui, pour le « Radeau », en voici quelques-uns :

- La réinsertion des personnes souffrant d'addictions, que ce soit par le travail ou le logement
- La diversité des drogues et la complexification des problématiques

Prenons tout d'abord la diversité des produits et des problématiques :

Les addictions actuelles : alcool, médicaments comme la kétamine, actuellement très à la mode chez les personnes jeunes, les écrans, les jeunes consommant de plus en plus tôt.

Quand on parle d'addiction, il faut aussi parler de fragilités psychiques, les addictions étant au carrefour de plusieurs difficultés sociétales, pouvant toucher tout le monde, chaque famille, chaque personne jeune et moins jeune.

Si on parle de réinsertion socio-professionnelle, voici les principales prestations du « Radeau » à ce sujet :

Les prestations « travail »

- **Atelier accueil** (cuisine, entretien d'une maison, jardin, etc.)
- **Atelier boulangerie** (atelier occupationnel, atelier de formation comme AFP boulanger)

Le secteur communautaire

- Apprendre à se positionner, négocier, écouter l'autre...
- Développer la gestion des loisirs, gérer le temps libre différemment, briser la solitude...
- **Atelier sport** avec un programme à l'année, accessible
- **Atelier DECO** (Découvrir, Exprimer, Créer, Oser)
- **Les espaces de paroles**
 - entretien individuel, chaque personne accueillie a un ou une référent (e)
 - l'espace de l'entretien, c'est l'espace où la personne peut déposer toutes ses préoccupations en lien avec son passé, son projet de vie, toute sa situation administrative

Dans les espaces de paroles, nous avons ;

- Les groupes d'affirmation de soi obligatoire
- Les entretiens de famille

Par rapport aux prestations, au « Radeau », nous essayons également de développer l'accueil « **ambulatoire** ».

Pour illustrer concrètement le processus à but thérapeutique et de réinsertion du « Radeau », Emmanuelle Barboni donne la parole à une personne accueillie qui explique le sens de cette thérapie et l'importance pour lui d'être venu au « Radeau ».

Avant de conclure, Emmanuelle Barboni cite encore quelques moments phares du « Radeau » en 2022, comme :

- ⇒ Les visites au « Radeau » de M. Philippe Demierre, conseiller d'État et de Mme Christine Kolly, responsable du SPS ;
- ⇒ Les 40 ans du « Radeau » fêtés lors d'un souper de gala avec les Fondations « Le Tremplin », « Le Torry » et l'association « REPER » ;
- ⇒ Le départ de notre comptable, M. Laurent Oberson ;
- ⇒ Le départ de notre superviseur, M. Pascal Martin ;
- ⇒ L'avancée du projet du « Cheval-Blanc », avec le désir de construire une entreprise sociale.

Pour conclure et au nom de notre regretté Pierre-Alain, Emmanuelle Barboni remercie son équipage et ses matelots et invite toute l'assemblée à la partie conviviale qui se déroulera dans les locaux de l'institution.

6. Nomination du président ou de la présidente et d'un nouveau membre au sein du comité

Tout d'abord, pour la nomination du nouveau membre au sein du comité, Jillian Fauguel présente Jacques Losey, curateur auprès du service des curatelles de la Broye qui est prêt à venir prêter mains fortes au comité du « Radeau ».

M. Jacques Losey est nommé par applaudissements.

Concernant la nomination du président ou de la présidente, la parole est donnée à David Fattebert, membre du comité, à qui incombe la tâche de conduire ce point sur l'élection de notre future présidente. Il présente Jillian Fauguel, elle est au comité du « Radeau » depuis 2016, elle est avocate et met largement ses compétences au profit du « Radeau ». David Fattebert, à titre personnel ne peut que recommander son élection.

Mme Jillian Fauguel est élue par applaudissements.

7. Adaptation des statuts

7.1 Attribution des signatures

L'article 9 des statuts doit être adapté en raison de problématique de signatures. On vous propose donc que cet article soit modifié et qu'il ait la teneur suivante :

« Le/la président(e) ou le/la directeur/trice d'une part et le/la comptable ou un membre du comité bénéficiant de la signature d'autre part engagé l'Association par leur signature collective à deux ».

Cette modification est nécessaire afin d'avoir suffisamment de signatures au cas où un signataire était indisponible momentanément.

Cette modification est acceptée à l'unanimité.

8. Divers

La parole est donnée à une personne accueillie qui présente le projet « 4000 » afin d'avoir du soutien financier pour ce projet.

La parole n'étant plus demandée, Mme Jillian Fauguel clôt cette assemblée et invite chacune et chacun à partager un moment d'amitié autour d'une collation servie dans les locaux de la boulangerie du « Radeau ». Un grand merci aux personnes accueillies et à l'équipe pour l'organisation de cette assemblée et leur investissement.

ASSOCIATION LE RADEAU

La Présidente :

Jillian Fauguel


La Secrétaire :

Isabelle Moënnat



Orsonnens, le 6 juin 2023